



Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier du Bassin du Congo

**Contribution au renforcement des aires protégées :
Résultats, enjeux et perspectives de la première phase
(2004-2013)**

Les actions coordonnées par le Centre du patrimoine
mondial de l'UNESCO dans le bassin du Congo

La Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

(Paris, 16 novembre 1972)

**“Identification – Protection – Conservation –
Présentation – Transmission
du patrimoine culturel et naturel”**

(art. 4 de la *Convention*)

Coopération
internationale

Gestion intégrée

Conservation
des biens de valeur universelle
exceptionnelle

190 Etats parties
962 biens

Ils sont tous de “valeur universelle exceptionnelle”

- Ils sont tous inscrits sur la Liste du patrimoine mondial
- Leur protection est une responsabilité partagée par l’humanité entière
- On doit assurer leur conservation pour les générations futures

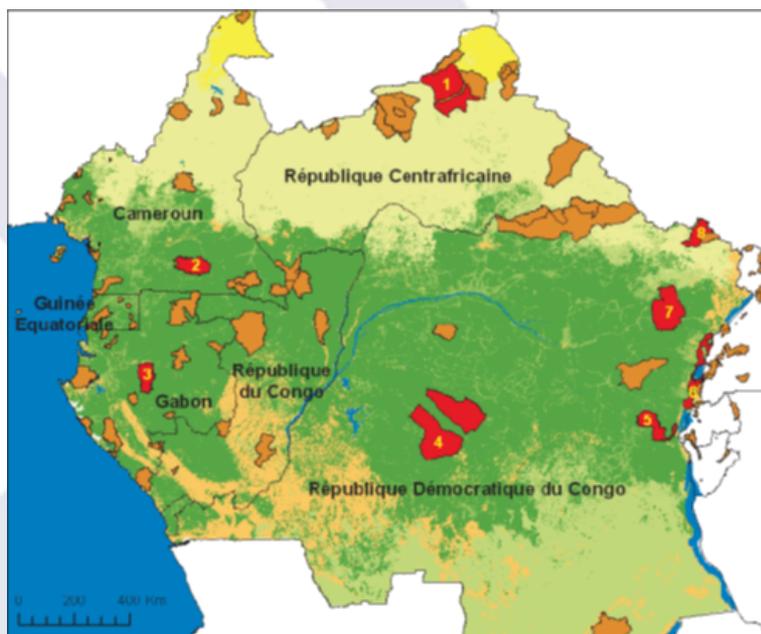
**Celles ci sont les idées sur laquelle se base la
Convention du patrimoine mondial**



La Liste du patrimoine mondial en 2012

Régions	Culturel	Naturel	Mixte	Total	%	Etats parties avec des biens inscrits
Afrique	47	35	4	86	9%	32
États arabes	67	4	2	73	8%	17
Asie et pacifique	148	55	10	213 *	22%	32
Europe et Amérique du nord	393	59	10	462 *	48%	50
Amérique latine et Caraïbes	90	35	3	128	13%	26
Total	745	188	29	962	100%	157

Les forêts du bassin du Congo: une biodiversité exceptionnelle à préserver



Les sites du patrimoine mondial
dans le bassin du Congo

1. Parc national Gounda-St. Floris
2. Réserve de faune du Dja
3. Parc national de la Lopé-Okanda
4. Parc national de la Salonga
5. Parc national de Kabuzi-Biega
6. Parc national des Virunga
7. Réserve de faune à Kapis
8. Parc national de la Garamba

Le bassin du Congo en chiffres

- Une surface totale de **1,6** millions de km²
- **8** sites du patrimoine mondial
- Situés dans **5** pays (Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Gabon)
- **5** sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril, tous situés en RDC
- **1** site transfrontalier, le Tri-national de la Sangha, premier site du patrimoine mondial tripartite
- **14%** de la surface totale des forêts d'Afrique centrale bénéficie d'un statut d'aire protégée.

Pourquoi préserver les forêts du bassin du Congo ?

- Un massif forestier avec des situations très variées
- Un enjeu mondial de préservation de la biodiversité
- Un enjeu économique et social pour l'Afrique centrale
- Un enjeu mondial de lutte contre le réchauffement climatique

L'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI)



Tri-national de la Sangha
Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo

Identifier de nouveaux sites potentiels du patrimoine mondial à travers une approche par paysages et développer des activités pour permettre à ces sites d'obtenir les standards de gestion de la *Convention du patrimoine mondial*.

L'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale



Tri-national de la Sangha
Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo

Objectifs de l'Initiative :

Améliorer la gestion des sites forestiers du Cameroun, de la République Centrafricaine, de la République du Congo et du Gabon susceptibles d'être reconnus pour leur Valeur universelle exceptionnelle et améliorer leur intégration au sein des paysages écologiques dont ils font partie.

L'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale

Sites d'intervention :

- **Tri-national de la Sangha (TNS)**
inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2012
Cameroun
République Centrafricaine
République du Congo
- **Paysage de Gamba-Mayumba-
Conkouati**
République du Congo
Gabon
- **Paysage Tri-national Dja-Odzala-
Minkébé (TRIDOM)**
Cameroun
République du Congo
Gabon.



Bongos, Tri-national de la Sangha
Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo

L'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale

Activités développées dans le cadre de l'Initiative :

- **Renforcement de la gestion des aires protégées** : activités de formation pour renforcer les capacités de gestion des acteurs de la conservation.
- **Amélioration de la gestion de la faune dans les zones multi-usages reliant les aires protégées**, en partenariat avec le secteur privé, les gouvernements concernés et les parties prenantes locales. Elaboration conjointe de plans de zonage.
- **Identification des sites potentiels du patrimoine mondial et la hausse du nombre de nouvelles nominations** : appui technique au montage de la proposition d'inscription du Tri-national de la Sangha, qui a abouti à son inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 2012.
- **Appui au développement de mécanismes de financement durable pour la conservation** : soutien à la Fondation pour le Tri-national de la Sangha.

L'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale

La première phase de l'Initiative, 2004-2013 : Des résultats prometteurs

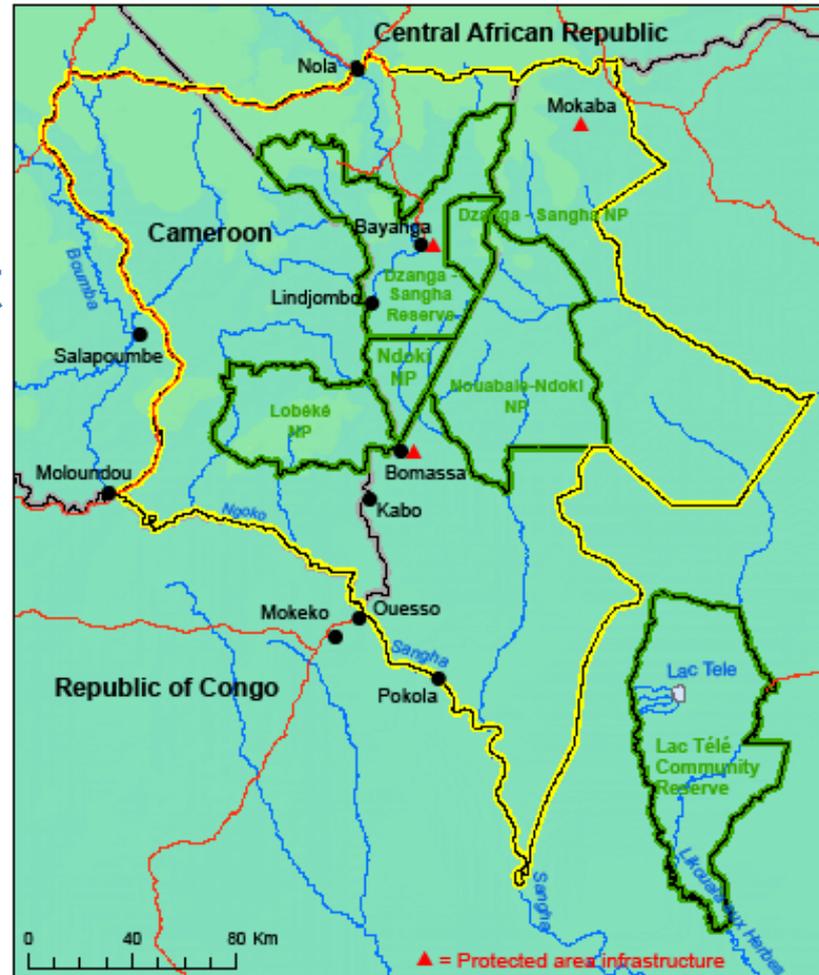
- Succès de l'approche participative : un cadre de concertation et de mise en œuvre conjointe fonctionnel.
- Amélioration de la gestion des aires protégées et renforcement de la surveillance dans les Parcs.
- Accompagnement des autorités nationales dans l'identification de sites potentiels du patrimoine mondial et la soumission de propositions d'inscription.



Patrouille bi-nationale Congo-Gabon
Haut Ivindo

Appui technique et financier à la proposition d'inscription du Tri National de la Sangha

1^{er} Site transfrontalier du Cameroun, Congo et de la République Centrafricaine





Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Trinational de la Sangha
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial
en 2012



Clairière, Tri-national de la Sangha



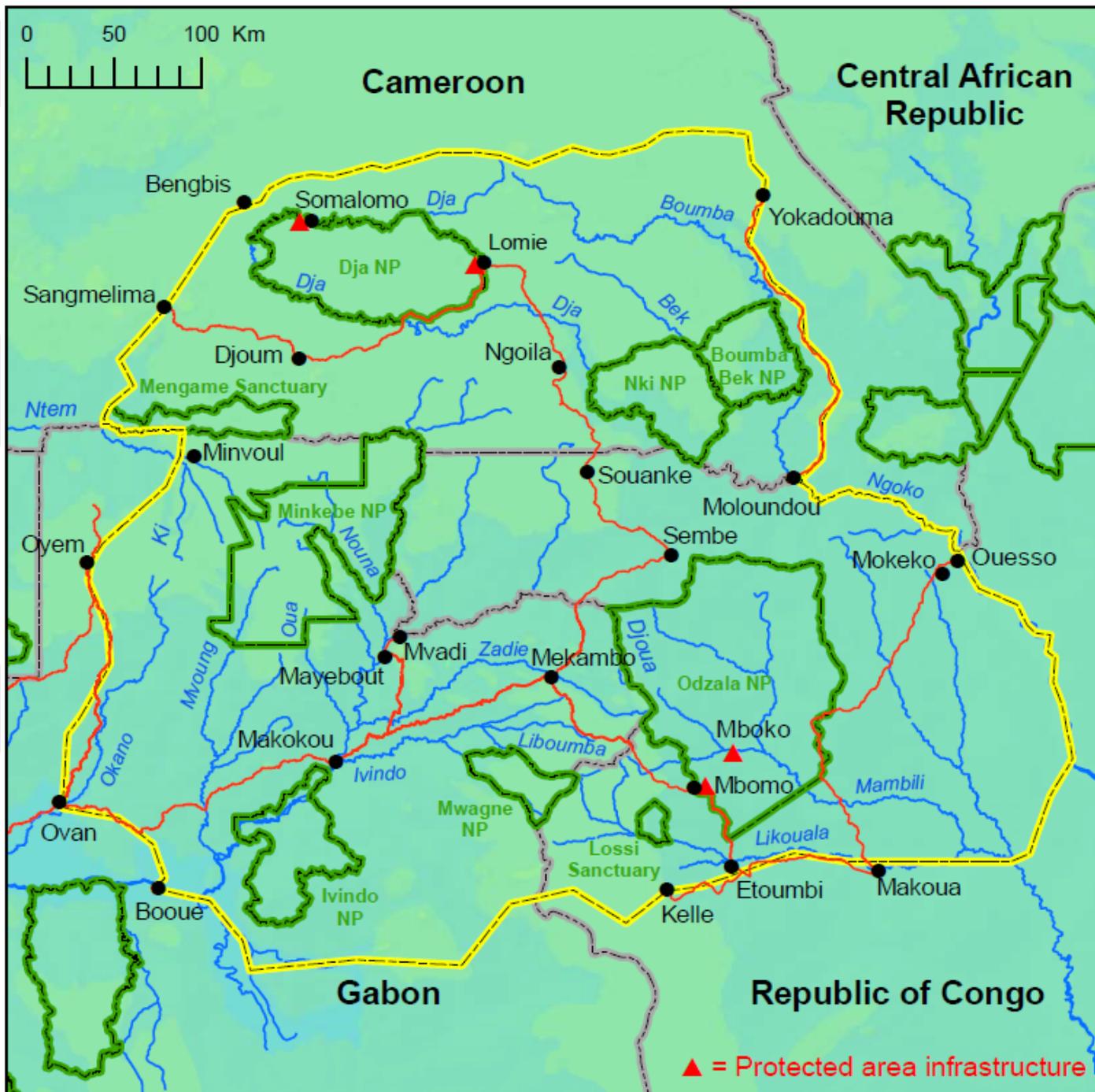
Rivière Sangha, Tri-national de la Sangha



Eléphants, Tri-national de la Sangha

Perspectives de l'Initiative :

- **Consolider les mécanismes de gestion des sites.**
- **Renforcer les partenariats avec le secteur privé pour la gestion durable des ressources naturelles dans les concessions.**
- **Appuyer les systèmes de lutte contre le braconnage dans les aires protégées.**
- **Poursuivre les activités de sensibilisation et d'implication des communautés locales dans la gestion durable des ressources naturelles.**
- **Développer l'écotourisme dans les aires protégées.**





Patrouille bi-nationale du Cameroun et du Gabon dans le Parc national Messok Dja.



Orpillage
République du Congo



Exploration pour le fer, Mont Avima
République du Congo



Gabon, 27 juin 2012.

Le Président Ali Bongo Ondimba donne l'ordre de brûler tout le stock d'ivoire du pays (estimé à une valeur de 10 millions de dollars).



Bongos, Tri-national de la Sangha

